

Sujet : [INTERNET] avis relatif au centre aquatique

De :

Date : 08/10/2023 17:34

Pour : pref-projet-plu-menneval@eure.gouv.fr

Monsieur le Commissaire,
veuillez trouver en pièce jointe mes réflexions sur la pertinence de la création d'un centre aquatique à Menneval.

Très cordialement

Emmanuel d'Avout

N.B. merci d'avoir l'obligeance de me faire savoir que vous avez bien reçu mon courrier

— Pièces jointes : —

nautique 1.pdf	384 Ko
nautique 2.pdf	392 Ko

Menneval, le 5 Octobre 2023

Emmanuel d'Avout d'Auerstaedt

27300 Menneval

à l'attention de Monsieur Hervé Billiet
Commissaire-enquêteur

Objet : projet de centre aquatique

Monsieur,

Dans l'éveil de Bernay du 4 octobre, je découvre que vous avez été mandaté pour enquêter sur la pertinence de la création d'un centre nautique à Menneval.

Je suis retraité et j'habite Menneval. J'accueille le WE et pendant les vacances scolaires mes enfants et petits-enfants. Dans ce cadre un centre nautique à proximité pourrait représenter un véritable intérêt pour ma famille.

Cependant dans le contexte écologique, économique et sociétal actuel, ce projet coûteux ne me paraît pas raisonnable d'autant que la majorité des personnes que j'ai interrogées y est opposée.

Sur le plan écologique on ne cesse de répéter qu'il faut économiser l'eau et l'énergie. Est-ce un bon signal d'ouvrir au même moment un centre nautique aussi important ? Dans le même temps il est signalé dans tout l'hexagone la fermeture de piscines municipales en raison du coût de l'eau et de l'énergie.

J'ajoute qu'il existe déjà une piscine qu'il faudrait détruire et dont le site devrait être réhabilité. Il est avancé qu'il est impossible de la prolonger et nous sommes nombreux à ne pas en être convaincus.

A son sujet, je signale que l'été dernier elle n'a accueilli que peu de monde pour deux raisons ; tout d'abord des périodes de fortes précipitations mais aussi par l'incapacité des responsables à recruter un maître-nageur. Pour le centre nautique l'intercom s'engage sur une fréquentation de 165.000 nageurs à l'année et cela nous semble relever d'un optimisme utopique.

On peut également observer un phénomène de mauvaise gestion analogue dans le domaine du tennis ceux de Menneval sont peu utilisés quant à ceux de Bernay ils ont eu une activité réduite cet été faute de moniteur. La mairie de Bernay envisage d'ailleurs de faire encore des travaux plutôt qu'en améliorer la gestion, tout cela est un énorme gaspillage.

Nos dirigeants évoquent régulièrement le fait de réduire la bétonnisation des terres et de réutiliser les friches. Dans ce projet c'est précisément l'inverse qui va être fait ; on va créer une friche et raboter les terres agricoles.

Sur le plan économique, j'observe que la ville de Bernay figure au palmarès des villes les plus endettées de France ; est-ce le moment de creuser encore le déficit ? Je n'ignore pas que les élus ont trouvé une

ENR

solution simple : répartir la charge sur les villages environnants en faisant payer une taxe supplémentaire de 13 € 28 pendant 25 ans. Cette recette a été annoncée dans la presse au moment même où certains habitants découvraient que l'on venait d'augmenter la taxe foncière malgré des promesses électorales contraires. Cette proposition étonne car d'abord elle n'est pas équitable puisque beaucoup de cotisants n'y mettront jamais les pieds je pense notamment aux agriculteurs qui l'été sont occupés à leurs travaux mais aussi aux personnes âgées. Par ailleurs penser maintenir à niveau constant l'effectif de cotisants et le tarif de la cotisation pendant 25 années me paraît une acrobatie surtout en période inflationniste.

En réalité pour simplifier, on est en face de deux choix ; soit rénover l'ancienne structure pour 8 millions d'euros soit créer un centre nautique nouveau pour 21 millions d'euros sans compter la réhabilitation de l'ancien site et les surcoûts inévitables (à titre d'exemple la facture du centre aquatique de Saint Denis est passée de 104 millions à 174 millions d'euros).

Les élus devraient pouvoir s'imprégner du fait que dans le contexte économique actuel et local leur devoir régalien est de limiter les dépenses et que rénover l'ancien bassin est suffisant pour assurer leur devoir d'apprentissage de la natation à l'égard des élèves de la communauté de communes. En parallèle, s'ils sont toujours arc-boutés sur un projet de centre nautique rien ne leur interdit de faire appel à des fonds privés pour créer un tel centre mais cela leur demandera probablement plus d'efforts qu'augmenter les feuilles d'impôts.

Enfin Monsieur le Commissaire, vous soulignez que dans vos enquêtes il y a souvent plus de personnes contres que favorables. C'est le cas dans ce dossier. La parole des citoyens a été confisquée ; quoi qu'ils disent cela ne change rien ; ils ne votent plus ; ils ne s'expriment plus.

A cela l'intercom peut opposer le fait qu'elle a entrepris une démarche démocratique en consultant les communes. Avec la réserve près, dont la presse locale s'est fait l'écho, des difficultés rencontrées par les maires opposés au projet pour faire valoir leurs arguments.

Et pour terminer, je voudrais dire que ma position sur ce dossier n'entame en rien l'estime et la reconnaissance que je porte à Mme Canu et à son équipe qui veille avec courage et détermination depuis si longtemps aux intérêts de notre commune.

Veuillez recevoir Monsieur le Commissaire l'expression de toute ma considération.

E. d'Enstaedt